



Historique des discussions pour l'allocation annuelle

À partir des informations historiques de l'Association québécoise des personnes stomisées (AQPS), voici un bref déroulement chronologique des événements qui ont conduit au montant qui nous est alloué par la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

1^{er} avril 1981

La RAMQ verse **un montant compensatoire annuel de 300.00\$** par stomie : colostomie, iléostomie ou urostomie permanentes, pour couvrir les frais d'achat et de remplacement des appareils et des accessoires.

1^{er} novembre 1991

La régie rembourse en compensation du coût d'achat ou de remplacement des appareils et des accessoires requis pour l'utilisation fonctionnelle d'un appareil pour une colostomie, une iléostomie ou une urostomie permanente, **un montant forfaitaire annuel de 600.00 \$.**



2 mai 2002

Dépôt par Monsieur le député **Jean Marc Fournier** d'une pétition de 1492 signataires.

«L'intervention réclamée se résume ainsi:

«C'est pourquoi les soussignés, patients stomisés et leurs proches, ainsi que le personnel médical, demandent au ministre d'État à la Santé et aux Services sociaux de bien vouloir injecter les montants nécessaires au réajustement à la hausse de ce programme de la Régie de l'assurance maladie du Québec, d'accepter de rembourser les appareils des patients stomisés temporaires et d'inciter l'ensemble des établissements de santé québécois à rendre disponibles de nouveaux postes d' « infirmière stomothérapeute » .

26 novembre 2004

Lettre de l'AQPS au Ministre **Philippe Couillard** et à l'ensemble des députés afin de rehausser l'allocation annuelle.

24 février 2005

Réponse de Monsieur **Michel Bureau**, Directeur général des services de santé et médecine universitaire, pour le compte du Ministre.

*Permettez-moi en premier lieu de féliciter l'Association québécoise des personnes stomisées pour sa tournée des associations régionales et sa collaboration à mieux déterminer les besoins des personnes stomisées au Québec. Du côté de ma direction générale, des études, des hypothèses de travail et des consultations ont aussi été effectuées. Bien que le projet de développer des offres de fournitures dans le réseau ait été abandonné, compte tenu des contraintes organisationnelles et du peu de gains comme économie financière, des priorités me seront incessamment soumises concernant **l'amélioration des suivis en stomothérapie dans les régions, l'inclusion des personnes stomisées temporaires au programme actuel et une majoration du montant forfaitaire au programme de la RAMQ.***

Février 2005

Dépôt du mémoire de l'Association québécoise des personnes stomisées présenté à la Commission des affaires sociales : consultation générale sur le document intitulé : Politique du médicament.

Août 2005

Présentation de Messieurs **Jean-Pierre Lapointe**, **Jude Ruest** et **Réal Lamarche** à la Commission permanente des affaires sociales; Séance de la Commission des affaires sociales du mardi 23 août 2005.

11 septembre 2006

Lettre du Ministre *Philippe Couillard* confirmant que **le montant alloué aux personnes stomisées passera à 700.00\$ par année**; pour chaque stomie subie, une somme de 700.00\$ est versée à la personne stomisée pour couvrir la majeure partie des coûts de l'appareillage (sacs et autres produits) qui lui est nécessaire.

Août 2008

Étude sur les personnes vivant avec une stomie au Québec par l'Association québécoise des personnes stomisées.

5 novembre 2008

- Lettre au Ministre *Yves Bolduc* et dépôt de l'étude sur les personnes vivant avec une stomie au Québec y incluant une nouvelle demande de révision du barème d'allocation annuelle aux personnes stomisées.

Nous vous soumettons donc ce document expliquant les besoins physiques, psychologiques et financiers des personnes stomisées au Québec. Suite à sa lecture nous souhaitons qu'une révision du barème d'allocation soit mise en place.

- Copie conforme de cette étude à Madame *Jeannine Auger*, directrice de la direction des services médicaux généraux et préhospitaliers.

7 novembre 2008

Accusé réception de Monsieur *Jean-Pierre Dion* de la lettre au Ministre.

11 novembre 2008

Accusé réception de Madame *Jeannine Auger* :

C'est avec grand intérêt que j'accuse réception de L'Étude sur les personnes vivant avec une stomie au Québec (août 2008) commandée par votre association.

La facture impeccable du document, la clarté et la pertinence des informations compilées, notamment sur les conséquences financières et les taux de satisfaction à propos des fournitures et des services offerts constituent une importante mise à jour globale sur la situation des personnes vivants avec une stomie au Québec.

De plus, comme nous en avons discuté en mai 2007, une telle étude approfondie incluant des comparaisons internationales sur l'aide financière et les recommandations pour une éventuelle révision du barème d'allocation annuelle aux personnes stomisées, ne peuvent que militer en ce sens.

16 février 2009

Lettre au Ministre **Yves Bolduc**,

Les membres du comité exécutif de l'Association aimeraient obtenir une rencontre avec vous et votre personnel pour discuter du contenu de cette étude afin d'aider à améliorer les conditions de vie des personnes stomisées au Québec.

19 février 2009

Accusé réception de Madame **Christiane Paré** pour le ministre.

27 mars 2009

Rencontre avec **Monsieur Jean-Guy Côté**, attaché politique du ministre, avec Monsieur **Jean-Pierre Lapointe**, Monsieur **Jude Ruest**, Monsieur **Réal Lamarche** et Madame **Christiane Basque**.

Octobre 2009

Participation de Monsieur **Guy Sioui Durand** au congrès 2009 de l'Association québécoise des personnes stomisées à Québec.

27 septembre 2010

Lettre à Monsieur **Jacques Cotton**, sous-ministre.

Octobre 2010

Réponse téléphonique du bureau du sous-ministre Monsieur **Jacques Cotton** spécifiant que le dossier doit être adressé au Ministre **Yves Bolduc**.

24 Octobre 2010

Rencontre avec Monsieur le député *Émilien Pelletier*.



4 mai 2011

- [Dépôt d'une pétition](#) à l'Assemblée nationale par monsieur le député *Étienne-Alexis Boucher* de 2341 pétitionnaires.
- [Dépôt d'une pétition](#) à l'Assemblée nationale par monsieur le député *Étienne-Alexis Boucher* de 856 pétitionnaires.
- Rencontre avec les députés Monsieur *Étienne-Alexis Boucher* et Monsieur *Émilien Pelletier* après la session parlementaire pour le suivi.



12 mai 2011

- [Dépôt d'une pétition](#) à l'Assemblée nationale par monsieur le député **Étienne-Alexis Boucher** de 1128 pétitionnaires.

31 mai 2011

- [Réponse du Ministre Yves Bolduc](#) à monsieur **Jean-Marc Fournier**, leader parlementaire du gouvernement, aux pétitions déposées le 4 mai 2011.

25 juillet 2011

- [Lettre à M. Jean Charest](#), Premier ministre.

Nous demandons votre intervention concernant l'aide financière octroyée pour l'achat de l'appareillage de stomie. À cet effet nous incluons un document démontrant un relevé historique des démarches effectuées par l'AQPS. . .

Les personnes stomisées font face à de nombreux problèmes d'adaptation de vie tant physiques que psychologiques ; elles ne devraient pas à avoir en plus à subir des problèmes financiers pour une situation qu'elles n'ont jamais désirée.

8 août 2011

- [Réponse de Mme Marie Parenteau](#) au nom du premier Ministre, M. **Jean Charest**. . .

*En ce qui a trait au financement des services aux personnes stomisées, une copie de votre correspondance est acheminée au cabinet du ministre de la Santé et des Services sociaux, monsieur **Yves Bolduc**, pour son suivi, puisque cette question relève de sa compétence.*

27 octobre 2011

- Lettre du conseil d'administration de l'AQPS aux associations membres de l'AQPS leur donnant un [résumé d'étape des démarches](#).
- [Lettre au premier Ministre](#), M. **Jean Charest** réitérant la demande pour une intervention concernant l'aide financière.

18 novembre 2011

- [Accusé de réception du bureau du Premier Ministre M. Jean Charest](#).

6 février 2012

- [Réponse du sous-ministre M. Jean Rodrigue.](#)

8 février 2012

- [Lettre au Premier Ministre M. Jean Charest](#)
- [Lettre au ministre de la santé M. Yves Bolduc](#)
- [Lettre à Mme Agnès Maltais, Porte-parole de l'opposition officielle en matière de santé](#)
- [Lettre à M. François Bonnardel, Porte-parole de la Coalition avenir Québec en santé.](#)

9 février 2012

- [Accusé de réception du bureau du ministre de la santé M. Yves Bolduc](#)

2 mars 2012

- [Accusé de réception du bureau du Premier Ministre M. Jean Charest](#)

4 avril 2012

- Rencontre avec M. **Pascal Chouinard**, attaché politique du Ministre de la Santé et des Services Sociaux, Monsieur **Yves Bolduc**, à son bureau de Québec.

17 juillet 2012

- [Lettre au Ministre M. Yves Bolduc](#) demandant une rencontre avec le Ministre afin d'assurer un suivi des demandes légitimes concernant les besoins physiques, psychologiques et financiers des personnes stomatisées du Québec.

4 septembre 2012

- **Nomination de M. Réjean Hébert**

Ministre de la Santé et des Services sociaux
Ministre responsable des Aînés

3 octobre 2012

- Lettre au Ministre M. Réjean Hébert demandant une rencontre afin de revoir les conclusions de « l'Étude sur les personnes stomisées au Québec » et présenter les besoins spécifiques des personnes vivant avec une stomie tant au niveau physique, psychologique que financier.

31 octobre 2012

- Accusé de réception du bureau du Ministre de la santé M. Réjean Hébert.

11 février 2013

- Lettre d'invitation au Ministre M. Réjean Hébert pour une allocution lors de notre congrès des vendredi et samedi 27 et 28 septembre 2013.

18 avril 2013

- Rencontre avec Mme Natalie Tremblay, attachée politique du Ministre Réjean Hébert.

19 mai 2015

- [Rencontre avec Mme Diane Lamarre](#), députée de Taillon, porte-parole de l'opposition officielle en matière de santé et de l'accessibilité aux soins.

Comme vous pouvez le constater il y a eu beaucoup de travail pour vous apporter un peu de support monétaire depuis près de 30 ans.

Réal Lamarche et Jude Ruest

Pour l'Association québécoise des personnes stomisées